



## Concertation relative à l'organisation du mouillage autour de l'île de Porquerolles Porquerollais

Date : 21 juin 2021

Horaire : 14h00 à 17h00

Lieu : Maison du Commandant, île de Porquerolles, 83400 Hyères

### Ordre du jour : atelier avec les associations, commerçants et habitants de Porquerolles

#### Le projet d'organisation du mouillage

#### Contexte du projet d'organisation du mouillage autour de l'île de Porquerolles

L'attractivité touristique de la rade d'Hyères et en particulier de l'île de Porquerolles engendre une très forte pression des activités humaines sur un territoire écologiquement sensible. Le territoire marin du parc national, et notamment les sites de mouillage qui bordent le littoral de Porquerolles, sont l'illustration de l'hyper-fréquentation et des conséquences de cette dernière sur les habitats naturels.

A ce titre la préservation des milieux, plus particulièrement des herbiers de Posidonie qui assurent une fonction de premier ordre au sein de l'écosystème marin (oxygénation, nurseries, protection de l'érosion des côtes, etc.), constitue un enjeu prioritaire, enjeu dont la prise en compte est reconnue par les politiques publiques de niveau européen, national et régional.

#### Objectifs du projet

Afin de soustraire à ces milieux vulnérables la pression qui s'y exerce, le PNPC conduit un projet global de mise en place d'une nouvelle organisation du mouillage autour de l'île de Porquerolles.

Ce projet vise principalement à :

- préserver les habitats végétaux marins, en particulier les herbiers de Posidonie, voire de favoriser leur restauration ;
- préserver le caractère naturel du cœur de parc national, en tenant compte notamment des exigences paysagères, tant depuis les points de vue maritimes que terrestres ;
- améliorer la qualité d'accueil des usagers (établir une ambiance apaisée et permettre la découverte de fonds marins en meilleure santé)
- améliorer les conditions de sécurité maritime

#### Enjeux

ENJEUX	IMPACTS
<b>Paysage</b>	Perte de la qualité du paysage Paysage transformé : du site naturel au site balnéaire
<b>Accueil</b>	Capacité d'accueil : surchargée Indisponibilité des sanitaires et services publics Saturation des services touristiques Insatisfaction de l'expériences
<b>Sécurité</b>	Conflits d'usages sur le plan d'eau Risque d'atteinte à la sécurité des usagers

ENJEUX	IMPACTS
<b>Environnement marin</b>	Destruction d'habitats indispensables Déforestation des fonds marins Arrachage, déplacement d'espèces envahissantes
<b>Identité du site</b>	Site naturel sur-fréquenté Perte de sérénité du site

# Compte-rendu d'atelier

## Démarche



## Modalités de concertation

Afin de mener à bien cet ambitieux projet, le Parc national réunit les acteurs du territoire autour d'une réflexion commune. Une concertation est mise en place entre les usagers, les services de l'Etat, les collectivités territoriales, structures associatives et professionnelles du tourisme, ainsi que les partenaires du Parc national.

Cette première phase de concertation a pour vocation d'enrichir l'état des lieux sur le mouillage et les caractéristiques environnementales de l'aire d'étude. Le projet étant à l'état de construction, les échanges et le travail collaboratif des participants aux ateliers vont permettre d'apporter une vision au plus près de la situation existante et des enjeux.

Les résultats de cette concertation, le partage des expériences vécues et des usages quotidiens sur le site par les différents acteurs du territoire sont des éléments essentiels qui aideront à la définition d'une organisation du mouillage autour de l'île de Porquerolles.

Sous forme d'ateliers, les premiers échanges autour de cette concertation se sont tenus du 18 au 23 juin.

Ils se sont organisés sous 4 thèmes :

- l'atelier avec les structures et associations relatives à la pêche et à la plongée, le 18 juin 2021 de 09h à 12h à l'hôtel Mercure, 19 avenue Ambroise Thomas, 83400 Hyères ;
- l'atelier avec les associations, commerçants et habitants de Porquerolles le 21 juin 2021 de 14h à 17h à la Maison du Commandant, île de Porquerolles, 83400 Hyères ;
- l'atelier avec les structures en lien avec la plaisance le 23 juin 2021 de 9h à 12h au Parc national de Port-Cros, 181 Allée du castel Sainte Claire, 83400 Hyères ;
- l'atelier avec les acteurs et structures liés au tourisme et au transport maritime le 23 juin 2021 de 14h à 17h au Parc national de Port-Cros, 181 Allée du castel Sainte Claire, 83400 Hyères.

## Participants

Nom	Prénom	Structure	Fonction
Duncombe	Marc	Parc national de Port-Cros	Directeur
Penverne	Stéphane	Parc national de Port-Cros	Chef de projet
Fournial	Peggy	Parc national de Port-Cros	Agent
Lasson	Manon	ML	Conseil en communication et relations publiques
Ridolfi	Catherine	SNIP	Secrétaire
De Clerca	M. Joséphine	CIL – Porquerolles infos	
Vuillet	Jacqueline	Amis des îles d'Hyères	Secrétaire
De Marco	André	Amoureux de Porquerolles	Président
Vallée	J. Marc	Habitants	
Brunel	Jean-Luc	Mairie d'Hyères	Adjoint au port et îles d'Hyères

## Compte-rendu d'atelier

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Structure</u>	<u>Fonction</u>
De Veylder	Hubert	Yatch service	Gérant
Delaygues	Anais	Mairie d'Hyères	Adjointe îles
Cananzi	Laurence	Les Mèdes	Gérante
Ryon	Geoffrey	L'escale	Gérant
Prodromidès	Maxime	SMILO	Président
De Veylder	Kassandra	Yatch service	Co-gérante

### L'organisation de l'atelier

L'atelier est structuré en cinq parties :

- le mot de la direction (10 minutes) : rappel du contexte, de la Charte du parc national et de la stratégie de façade relative au mouillage ;
- une présentation de l'état des lieux sur le mouillage et les caractéristiques environnementales (45 minutes) : une présentation du parc national de Port-Cros et du cœur marin de Porquerolles, un constat sur la situation existante, une exposition des enjeux et des impacts liés à la sur-fréquentation.
- un échange sur le diagnostic (20 minutes) : les participants ont été invités à apporter leurs expériences et leur connaissance pour enrichir le diagnostic.

après une pause de 15 minutes ;

- brainstorming sur des thèmes proposés (20 minutes) : les participants ont pu exprimer leur vision à travers les quatre questions suivantes :
  - quels sont pour vous les grands enjeux du projet ?
  - quelles sont vos craintes sur le projet de mouillage autour de l'île ?
  - avez-vous à ce stade des propositions à nous soumettre ?
  - quelles sont vos attentes face au projet ?
- construction sur carte et échanges (60 minutes) : pour ce travail sur carte, les participants ont pu exprimer leur point de vue concernant l'organisation du mouillage autour de l'île. Ils ont également pu disposer de 3 pastilles de trois couleurs représentant les types d'organisations du mouillage soit :
  - trois pastilles rouges symbolisant les zones où toute forme de mouillage est à interdire ;
  - trois pastilles jaunes symbolisant les zones à équiper de dispositifs de mouillage sur ancrage écologique ;
  - trois pastilles vertes symbolisant les zones de mouillage libre.

Suite aux invitations envoyées, seules trois structures avaient répondu présentes.

Des associations de commerçants, des structures de sports nautiques et autres activités de l'île se sont présentées à cette réunion. Une confusion a été faite :

- au niveau de la répartition de la concertation en quatre ateliers dû au contexte sanitaire du pays ;
- sur l'objet de la concertation « organisation du mouillage autour de l'île de Porquerolles » ;
- sur l'état actuel du projet et de sa construction.

Pour des questions d'adaptation et à la demande des participants, la cartographie a été réalisée en amont du brainstorming.

# Compte-rendu d'atelier

## Les échanges préliminaires

Madame Cananzi ouvre la réunion. Marc Duncombe rappelle que le projet de mouillage autour de l'île est inscrit dans la Charte du Parc national de Port-Cros et qu'elle fût préparée par de nombreux acteurs présents ce jour. Il souligne que le grand enjeu du projet est la protection de la Posidonie.

Marc Duncombe explique l'objectif de cette concertation *«aujourd'hui, cette réunion est là pour répondre au mieux à vos attentes»* et fait un rappel des autres ateliers de concertation qui se sont tenus la même semaine.

Suite à cette explication, des participants expriment leur souhait d'être au courant des autres réunions et certains auraient voulu y être invités.

La phase de concertation est accompagnée par Manon Lasson (ML) et Stéphane Penverne (Parc national de Port-Cros). M. Duncombe remercie Anais Delaygues (adjointe à la mairie d'Hyères) et Jean-Luc Brunel (adjoint au port et aux îles à la mairie d'Hyères) d'être présents.

Jean-Luc Brunel fait part de sa préoccupation sur l'ancrage. Il informe les participants qu'une ZMEL à l'entrée du port d'Hyères est également prévue.

Anais Delaygues souhaite préserver l'activité humaine et les fonds marins. Une réunion a été faite en mairie et les différentes contraintes ont été entendues.

Marc Duncombe rappelle qu'il n'y a pas de projet définit actuellement et que les ateliers de concertation sont mis en place pour construire le projet avec l'ensemble des acteurs.

*« Pour la ZMEL de Bagaud, à chaque étape de concertation, les idées ont été écoutées et adaptées. »*

Porquerolles est un vrai défi, un projet plus grand. L'organisation du mouillage sera réfléchi pour être adaptée au site. Pour Porquerolles les soutiens financiers et techniques se mettent en place avec différents partenaires : l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région SUD pour la partie finance et la DREAL ainsi que d'autres opérateurs vont apporter leur aide selon le projet retenu.

Le directeur du Parc national fait un bilan de la ZMEL de Bagaud. Installée depuis 2020, la ZMEL de Bagaud a été mise en place au printemps. Il a également présenté les aides financières qui ont permis de mettre en place le projet et les différents retours (gestion, acceptation, etc.).

Le retour d'expérience est positif de la part des plaisanciers. Il a rappelé les inquiétudes des habitants et des commerçants de Port-Cros au démarrage du projet. Parmi les axes de réflexions autour de la ZMEL de Bagaud, M. Duncombe a exposé la répartition des bouées attribuées aux bateaux de moins de 15 mètres qui a été réévaluée. Pour 2021, il y aura quelques bouées pour les grosses unités en plus par rapport à l'année dernière.

M. Vallée s'est exprimé sur le positionnement des bouées dans le port de Port-Cros. Selon les vents, des secteurs sont surchargés. «Les bouées ne sont pas à la bonne distance pour éviter que les bateaux se touchent ».

Stéphane Penverne a répondu que les bouées sont anciennes et qu'elles n'ont pas été modifiées depuis longtemps.

Marc Duncombe a rebondi en expliquant que pour la ZMEL de Bagaud, la profondeur a été prise en compte pour l'aménagement des bouées, pour éviter le choc des bateaux. « Les bouées dans la baie de Port-Cros ont été installées il y a une quinzaine d'années, elles seront modifiées à terme ».

Mme De Clerca dit qu'il faudrait supprimer des bouées.

## Echanges sur l'activité économique et sur le mouillage

-Mme Ridolfi demande si la zone bateau propre est contrôlée. M. Duncombe répond qu'il faut éviter les séjours longs des bateaux afin de ne pas avoir à gérer les déchets et les eaux noires ; il rappelle que la campagne éco-naviguer est développée pour informer les plaisanciers.

-Mme De Clerca pose la question suivante : Où les bateaux vidangent leurs eaux noires ?

Marc Duncombe répond que le port de Porquerolles est équipé d'une pompe pour les cuves à eaux noires.

Pour M. Prodromidès, le port ne peut pas récupérer tous les bateaux et les cuves ne sont pas vraiment en fonction.

## Compte-rendu d'atelier

M. De Marco pense que Bateau Bleu permet de rendre cette opération (rejet des eaux noires) plus contrôlable. Pour lui, la zone bateau propre à Porquerolles doit être mieux contrôlée.

M. Duncombe propose qu'un certificat puisse être récupéré lors de la vidange ; les plaisanciers qui naviguent puissent avoir le label Bateau Bleu.

-M. Prodromidès souhaite savoir combien de temps un bateau reste au mouillage. M. Penverne a répondu qu'il est difficile de l'évaluer.

-M. De Veylder pose les questions suivantes :

1. Combien de bouées le Parc national a estimé ?
2. Comment vérifier les bateaux propres ? Il a également ajouté que le bateau ne peut pas être contrôlé étant une propriété privée.
3. Le Parc national a-t-il défini le plaisancier ? Il souhaiterait savoir si le Parc national a pensé à répartir le nombre de bouées selon le profil du plaisancier.
4. Quelle communication va être faite ? Comment va faire le porquerollais s'il n'y a plus de bouées disponibles ? Par son expérience, il met en avant le fait qu'il faudra bien expliquer les contraintes et expliquer la réglementation.

M. Penverne répond aux questions :

1. Le Parc national n'a pas encore cette information. La concertation et les différentes études vont permettre de définir le nombre.
2. Le contrôle des bateaux propres n'est pas simple.
3. Il y a différents types de plaisanciers : les loueurs, le porquerollais, les plaisanciers étrangers, etc. Ils seront pris en compte dans la construction du projet.
4. Il existe déjà des campagnes de sensibilisation aux écogestes et à la ZMEL de Bagaud, elles seront continuées.

-Mme Cananzi demande si les bouées seront prévues pour toute l'année ou seulement pendant la période estivale ?

M. Penverne répond qu'elles seront installées du 15 avril au 15 octobre (référence ZMEL de Bagaud). Il y aura différents types de bouées pour accueillir différents types de plaisanciers. Le nombre sera adapté aux lieux.

-Mme Ridolfi trouve que les actions Natura 2000 vont plus vite et souhaite savoir dans combien de temps et où seront installées les bouées.

M. Duncombe répond qu'ils ne peuvent pas aller trop vite, il y a plusieurs personnes en concertation. Il faut entendre tout le monde, chacun à ses idées. La priorité est la protection de l'environnement.

Mme Cananzi rebondit en disant qu'il faut trouver un équilibre.

M. Prodromidès a exprimé le fait qu'il faut ajuster et adapter. Il ne faut pas aller trop vite pour éviter les conflits.

-Une demande de bouée réservée aux porquerollais est émise. M. Duncombe répond qu'il ne peut pas y avoir de bouées réservées aux porquerollais, les habitants n'étant pas en cœur de Parc national.

-Mme Cananzi exprime deux points : la plage des porquerollais est envahie par les annexes, il faudrait un quai pour les annexes. Concernant la gestion des bouées, il faudrait un système souple et efficace. La gestion devrait être par une société privée, une DSP (délégation de service public).

Marc Duncombe répond que ce n'est pas exclu.

-Mme Fournial demande s'il est possible de prévoir une signalisation sur les bouées des 300 mètres pour indiquer aux plaisanciers qu'ils rentrent dans un Parc national.

M. Brunel dit que c'est quelque chose qui pourrait être envisagé.

M. Vallée pense qu'il faudrait prévoir un code de balisage.

-Mme Ridolfi pense qu'il faudrait limiter les accès aux engins motorisés.

M. Duncombe répond qu'en dehors du port, il serait possible d'interdire l'accès à tout bateau à moteur.

# Compte-rendu d'atelier

## Echanges sur l'état des lieux

### Les inquiétudes

-Les navires de plaisance à utilisation commerciale (NUC)

M. Prodromidès explique que des plaisanciers proposent des cabines au mouillage sur le site Airbnb.

M. Duncombe répond que sur Port-Cros, une tarification exponentielle a été prévue la nuit pour éviter que les bateaux restent trop longtemps sur place. Au bout de 5 nuitées consécutives, le bateau est obligé de quitter sa bouée.

Mme De Clerca exprime son inquiétude sur la réservation effectuée par un loueur de bateaux, le loueur peut réserver à la journée une bouée avec des noms différents et rester plus d'une semaine, au tarif d'une nuitée.

-L'activité économique

M. De Veylder souhaite savoir si le Parc national a étudié l'impact financier pour les plaisanciers qui viendraient sur l'île.

M. Duncombe répond qu'il y a deux types de plaisanciers : les plaisanciers qui vont mouiller à la Courtade se déplaceront en annexe pour venir au village. Les plaisanciers plus excentrés comme ceux ancrés à la plage de Notre-Dame ne se rendent pas au village.

-M. De Veylder souhaite que le projet ne soit pas fixé sur deux mois, l'île vit toute l'année. « Il faudrait glisser le projet sur toute l'année ».

-Les directives des politiques publiques

Mme Cananzi rappelle que la DREAL aura son mot à dire et son avis concernant le nombre et l'emplacement des bouées.

### Echanges sur l'environnement marin

-M. Prodromidès rappelle que la Posidonie détruite est très longue à pousser et qu'il est difficile de récupérer le site détruit.

-Mme Cananzi souhaite que la qualité de l'eau soit ajoutée aux enjeux environnementaux.

### Echanges sur le projet

-M. Pronomidez fait part de sa satisfaction quant au démarrage du projet. « Depuis 1995, le projet est discuté mais rien n'est fait ». Il espère qu'il y aura une articulation entre le Nord et le Sud ainsi que la zone ressource.

-Mme de Clerca exprime son point de vue sur l'organisation du mouillage et la tarification des dispositifs aménagés : « il faudrait faire payer tout le monde, en journée et la nuit pour que tout le monde participe aux frais de la protection de la posidonie ». Les personnes ne savent pas mouiller et ne connaissent pas la réglementation. La location est en augmentation forte et les loueurs doivent participer aussi financièrement ainsi que les plongeurs.

Marc Duncombe répond qu'il est possible d'imaginer une tarification de journée et de nuit différente. Il ne faut pas de la consommation pure, il faut sensibiliser les personnes sur ce lieu. Le Parc national développe éco-naviguer auprès des loueurs de bateaux.

-Mme Ridolfi demande de réfléchir à une autorisation de pouvoir pêcher sur des zones en dehors de la période des bouées de la ZMEL, d'avril à octobre. « Les porquerollais ne peuvent pas aller pêcher sur le continent ».

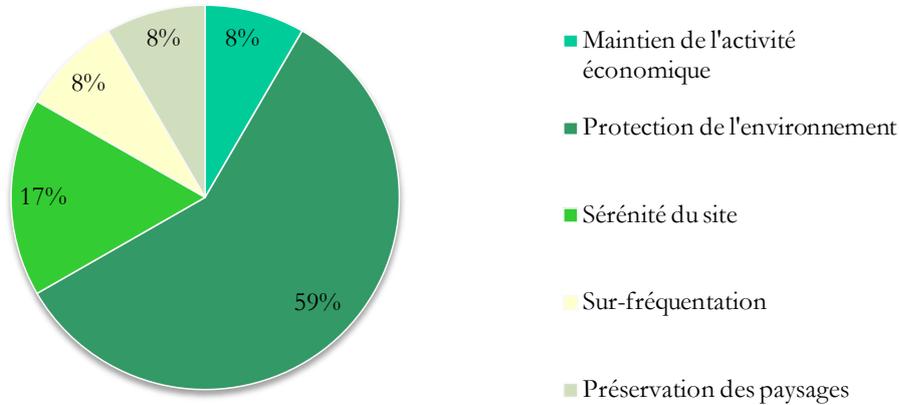
-Mme de Clerca demande si après la réunion il est possible de faire de nouvelles remarques et des retours. Marc Duncombe a répondu que jusqu'à l'enquête publique, il peut y avoir des retours.



# Compte-rendu d'atelier

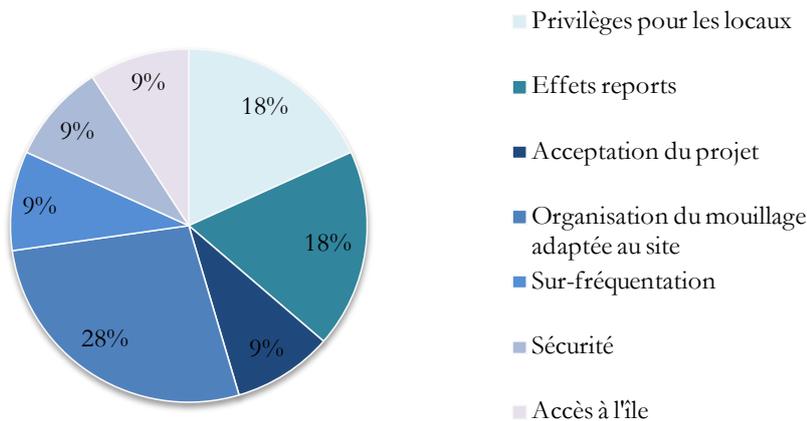
## Les résultats

### Quels sont pour vous les grands enjeux du projet ?



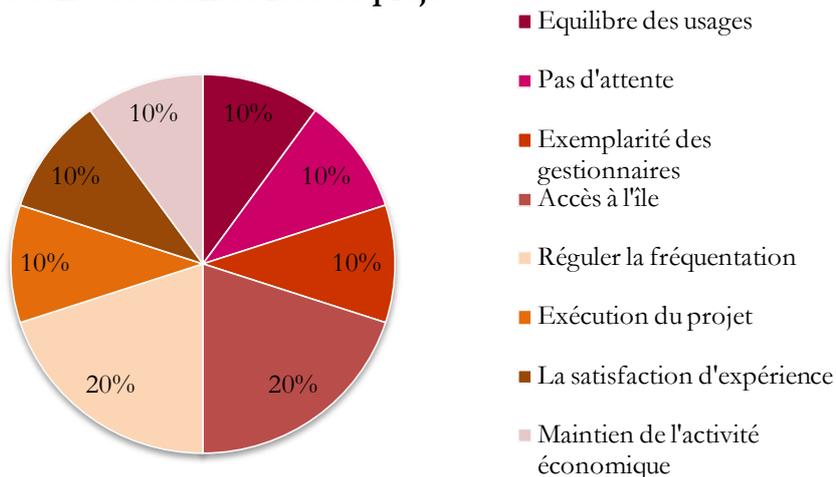
La protection de l'environnement est l'enjeu principal pour 60% des participants suivi par la sérénité du site à 17%.

### Quelles sont vos craintes sur le projet de mouillage autour de l'île ?



Pour la majorité, la crainte se porte sur l'organisation du mouillage adaptée au site. Les porquerollais mettent en avant leurs craintes concernant l'absence de privilèges pour les locaux et les effets reports autour de l'île.

### Quelles sont vos attentes face au projet ?



Les attentes des participants sont très diverses. Seuls deux éléments ressortent parmi l'ensemble des points de vue exposés : l'accès à l'île et la régulation de la fréquentation.

## Compte-rendu d'atelier

A la question avez-vous à ce stade des propositions à nous soumettre, les participants ont proposé des réponses variées. Ces propositions interviennent sur l'opérationnel du projet, les organisations de mouillage et sur la construction du projet.

Les propositions :

- Des bouées intégrées aux paysages
- Engagement des plaisanciers amarrés aux bouées
- Associer des services payants au mouillage (déchets, eaux, etc.)
- Interdire l'accès aux plages aux engins à moteur
- Ancrage libre pour les porquerollais
- Un ponton à annexes le long du quai d'accueil
- Renforcer les actions de sensibilisation
- Tarification des bouées en journée
- Relancer Bateau Bleu
- Multiplier les concertations
- Gestions des déchets

*Remarque* : cet atelier fait ressortir la protection de l'environnement comme grand enjeu et moteur du projet. Les craintes et attentes des porquerollais se tournent principalement vers l'accès à l'île pour le maintien de l'activité économique du site. Conscients qu'il faut réguler la fréquentation, ils souhaitent que l'organisation des mouillages s'adapte selon le site (plages, criques, etc.).

### Construction sur carte et échanges

*Quelle est votre vision concernant l'organisation du mouillage ?*

Participants : André De Marco, Peggy Fournial, Marc Duncombe, Jean-Luc Brunel, De Clerca Marie-Joséphine, Jacqueline Vuillet, Catherine Ridolfi, Jean-Marc Vallée, Prodromidès Maxime.

### Les résultats

Carte disponible en annexe 2

Légende

- Mouillage libre
- Dispositifs d'ancrage écologique
- Toute forme de mouillage interdit

Le nombre de pastilles collées :

-12 pastilles vertes ont été collées symbolisant le mouillage libre. Les pastilles sont placées sur plusieurs zones autour de l'île, principalement au Nord et au Sud ainsi qu'une à l'Est et une au Phare du Grand Ribaud.

-22 pastilles jaunes ont été collées dont les trois grandes zones identifiables sont le Langoustier, la plage de Notre-Dame et la Galère.

-7 pastilles rouges sont positionnées sur la carte dont 3 d'entre elles sont à l'Est de la Courtade.

### Mouillage libre

Le mouillage libre est souhaité sur de nombreux sites. Le placement de ces pastilles est principalement au niveau des plages au Nord et des criques au Sud. Seule une pastille est positionnée entre les Mèdes et la Galère.

## Compte-rendu d'atelier

### **Dispositifs d'ancrages écologiques**

Le Grand Cale, l'Est de Notre-Dame et la Galère sont des zones unifiées en couleur pour accueillir des dispositifs d'ancrage écologique. Cette organisation du mouillage est aussi fortement représentée au Langoustier.

### **Toute forme de mouillage interdit**

Les pastilles rouges sont celles qui ont été le moins collées sur la carte. Elles sont disposées principalement à l'est de la Courtade. Nous retrouvons aussi une pastille au niveau de la Tour Fondue, une au petit Langoustier et une à l'ouest du port.

*Remarques* : 5 zones abordent des couleurs unanimes qui traduisent la même vision d'organisation du mouillage sur un site. Le nombre de pastilles jaune placées sur la carte indique le souhait de protéger l'herbier de Posidonie et d'offrir de nombreuses zones d'accueil pour les plaisanciers.

# Compte-rendu d'atelier

## Annexe 1 : Réponses sur post-it au brainstorming

### Quels sont pour vous les grands enjeux du projet ?

- *Maintien et amélioration de l'économie*
- *Posidonie oui mais importance du sable avec les vers, toute la vie*
- *Protéger la biodiversité et les fonds marins*
- *L'écologie primera sur le financier*
- *Préserver l'environnement, mission fondamentale du Parc national*
- *Protéger la Posidonie*
- *Préservation de la biodiversité*
- *Protection du Milieu*
- *Tourisme apaisé*
- *Apaiser*
- *Gestion de la sur-fréquentation maritime*
- *Laisser des zones ouvertes au regard vers l'horizon*

### Quelles sont vos craintes sur le projet de mouillage autour de l'île ?

- *Ancrage des habitants obligatoire*
- *Les mouillages réglementés ou interdits génèrent des effets reports sur les zones libres d'accès*
- *Zones reports*
- *Réactions négatives des plaisanciers et des loueurs*
- *Trop de zones de mouillages libres aux ancrages*
- *Sur-fréquentation par tous types de bateaux*
- *Laisser assez de zones à l'ancrage libre pour les annuels du port*
- *Que la galère ne soit pas en ZMEL (taxifolia)*
- *Sécurité des bateaux*
- *Promiscuité*
- *La loi du plus fort, la sélection par l'argent*

### Quelles sont vos attentes face au projet ?

- *La mise en place d'un projet équilibré qui préserve les ressources*
- *Trouver le moyen de réduire la montée en puissance des locations*
- *Rien*
- *D'être exemplaire : gestion, image*
- *Que les bateaux naviguent et circulent*
- *Régulation*
- *Régulation*
- *Qu'il se fasse vraiment*
- *Accueil des bateaux non sélectif*
- *Tranquillité du mouillage*
- *Prise en compte de la vie insulaire à l'année*

# Compte-rendu d'atelier

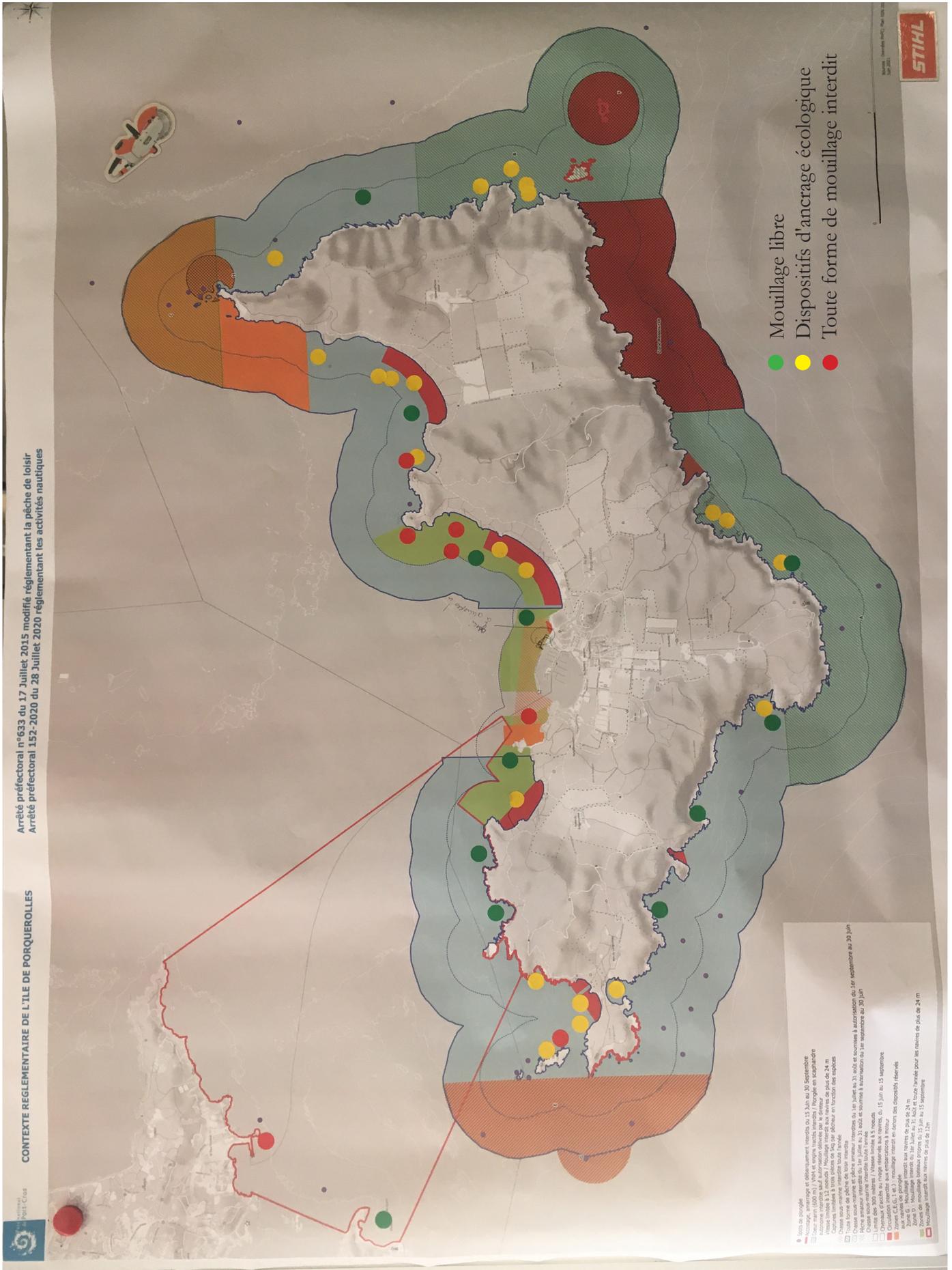
## Annexe 1 : Réponses sur post-it au brainstorming

Avez-vous à ce stade des propositions à nous soumettre ?

- *Bouées intégrées aux paysages (couleur, matière, nombre...)*
- *Demander un engagement de la bouée (cuves, déchets...)*
- *Implantation des bouées et services associés si les bouées sont payantes*
- *Limiter l'accès des annexes motorisés aux plages*
- *Laisser assez de zones à ancrage libre pour les annuels du port*
- *Faire un ponton à annexes le long du quai d'accueil*
- *Compréhension par les plaisanciers de la vie sur l'île*
- *Mise en place d'une tarification en journée*
- *Reprenre bateau bleu à l'échelle de la Méditerranée*
- *Multiplier les concertation avec les différents acteurs*
- *Trouver comment allez gérer le surplu des déchets*
- *Associer des services payants aux mouillages (déchets, eau.)*

# Compte-rendu d'atelier

## Annexe 2 : Construction sur carte



# Compte-rendu d'atelier

## Annexe 3 : Feuille d'émargement

ASSOCIATIONS COMMERCANTS-HABITANTS-PORQUEROLLES



ATELIERS DE CONCERTATION - MOUILLAGES A PORQUEROLLES

ASSOCIATIONS, COMMERCANTS-ET HABITANTS DE PORQUEROLLES

le lundi 21 juin 2021 de 14h00 à 17h00

Maison du Commandant, Porquerolles

NOM	PRÉNOM	STRUCTURE	FONCTION	ADRESSE MAIL	TÉLÉPHONE	SIGNATURE
REMBERT	Stéphane	PUPC	Chargé de travaux			
FOURNIAL	Peggy	PNPC		peggy.fournial@portcros.fr -portcros.fr		
CASSON	Ronan	TLC	animatrice			
RIDOLFI	Catherine	SNIP	secrétaire	sniporquerolles@gmail.com	0786103118	
de CERCA	M. Sophie	CIL PI de l'Hy		declercqmpje@portcros.fr	061208406	
S. VUILLET	Jacqueline	Amitié des Îles d'Hyères	secrétaire	jacqueline.vuillet@portcros.fr	0608073202	
DE MARC	André	Amoureux Porquerolles		andremarc@portcros.fr	0613553230	
VALLEÉ	J. Marc	Tre juvénile PA depuis 1980		juv13@portcros.fr	0618451205	
BRUNEL	Jean Luc		Adjoint Port-Cros	jeanluc@portcros.fr		
DE VEYLAER	Hubert	Yacht service	gérant	hubertveylae@portcros.fr	068618267	
DELAGUES	Arnaud	Adjointe Nauve		adelagues@portcros.fr		
CANANI	Louise	les Aides	gérante	lcanani@portcros.fr	061625598	

